

Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2020-2021

Sylvie Marceau

Faits saillants

- En 2020-2021, les dépenses totales de l'administration publique québécoise au titre de la culture ont augmenté de 25 % par rapport à 2019-2020 et s'élevèrent à 2 351 M\$, soit 274 \$ par habitant. Ces dépenses comprennent :
 - les dépenses directes (salaires et traitements, achats de biens et services, aide financière, etc.), qui totalisent 1 531 M\$, soit une hausse de 27 % par rapport à 2019-2020 ;
 - les dépenses fiscales (les crédits d'impôt remboursables accordés par le gouvernement du Québec), qui totalisent 819,5 M\$, soit une hausse de 19 % par rapport à 2019-2020.
- Les dépenses totales constituent 1,85 % des dépenses consolidées du gouvernement du Québec.

Dépenses en culture selon la catégorie de dépense

- En 2020-2021, le tiers des dépenses en culture (785 M\$) proviennent des dépenses de fonctionnement externes (essentiellement l'aide financière accordée aux particuliers, aux associations, aux entreprises et aux administrations municipales). Ces dépenses ont bondi de 60 % en 2020-2021 (+ 295 M\$) en raison des mesures d'aide mises en place pour le secteur culturel dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Suite à la page 2

L'Institut de la statistique du Québec mène chaque année l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*. Réalisée à l'échelle canadienne par Statistique Canada de 1985 à 2012, puis maintenue par l'OCCQ à la demande de ses partenaires, cette enquête vise à produire des statistiques complètes et détaillées sur les dépenses publiques en matière de culture. Les données présentées dans ce bulletin témoignent des réactions des ministères et organismes du gouvernement du Québec aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel, durement frappé par les mesures sanitaires.

Comme les dépenses du gouvernement sont disponibles en dollars courants, les résultats sont présentés en dollars courants plutôt qu'en dollars constants.

Les dépenses au titre de la culture sont réparties en trois catégories : les dépenses internes, externes et fiscales. Les dépenses internes et externes sont des dépenses directes, alors que les dépenses fiscales correspondent aux crédits d'impôt remboursables.

Dépenses en culture selon les domaines culturels

- En 2020-2021, les domaines culturels où l'on a observé les dépenses directes les plus importantes sont les suivants :
 - *Bibliothèques* (19 % des dépenses directes totales en 2020-2021, 24 % en 2019-2020);
 - *Patrimoine, institutions muséales et archives* (14 % des dépenses directes totales en 2020-2021, 21 % en 2019-2020);
 - *Arts de la scène* (14 % des dépenses directes totales en 2020-2021, 13 % en 2019-2020).
- Depuis 30 ans, la plus grande part des dépenses directes va aux domaines *Bibliothèques* et *Patrimoine, institutions muséales et archives*.
- Lorsque l'on tient compte des dépenses fiscales, les parts des dépenses totales pour les domaines *Cinéma et audiovisuel* (25 %), *Multimédia* (13 %) et *Bibliothèques* (12 %) sont les plus importantes. Ensemble, ces trois domaines comptent pour la moitié des dépenses totales en culture en 2020-2021.

Dépenses directes en culture selon la région

- En 2020-2021, 74 % des dépenses directes en culture ont été effectuées dans les régions centrales de Montréal et de la Capitale-Nationale.
- Ces dépenses s'élevaient à 401,24 \$ par habitant dans la région de Montréal et à 401,86 \$ par habitant dans la région de la Capitale-Nationale. Dans les autres régions, elles oscillaient entre 44,60 \$ et 172,22 \$ par habitant.
- Les dépenses directes en culture ont augmenté dans toutes les régions administratives sauf la Côte-Nord (- 4 %) et le Nord-du-Québec (- 6 %).

Les dépenses internes sont des dépenses de fonctionnement et d'investissement consenties pour des travaux liés au secteur culturel et qui sont habituellement effectués au sein de l'administration publique québécoise par le personnel des ministères et organismes¹. Les dépenses internes de fonctionnement comprennent, par exemple, les dépenses en salaires et traitements des employés et les dépenses relatives aux achats de biens et de services, alors que les dépenses d'investissement concernent généralement des biens dont la durée de vie utile est supérieure à un an, comme des terrains, des immeubles ou de l'équipement devant servir à des fins culturelles.

Les dépenses externes sont des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui prennent la forme de subventions, de contributions et de transferts aux arts et à la culture. Celles-ci servent à fournir de l'aide financière aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales.

Les programmes de crédits d'impôt remboursables (dépenses fiscales) visent seulement quelques activités culturelles, notamment dans les domaines *Livre et périodique*, *Arts de la scène*, *Cinéma et audiovisuel*, *Enregistrement sonore*, *Multimédia* et *Architecture et design*.

Dépenses totales

En 2020-2021, les dépenses de l'administration publique québécoise pour la culture totalisent 2,35 G\$, en hausse de 24,6 % par rapport à 2019-2020 (1,89 G\$) (tableau 1). Ces dépenses s'élèvent à 274 \$ par habitant, soit 52 \$ de plus qu'en 2019-2020 (222 \$) (figure 1). La hausse des dépenses en culture est principalement attribuable à l'augmentation de 295 M\$ des dépenses externes de fonctionnement (+ 60,0 %) et de 134 M\$ des dépenses fiscales (+ 19,5 %).

1. Sont aussi admises les dépenses relatives à l'administration de programmes externes, ainsi que celles relatives aux services nécessaires aux projets culturels (les services informatiques, par exemple), et les dépenses engagées dans des réparations extraordinaires apportées aux immeubles.

Tableau 1

Dépenses en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2019-2020 et 2020-2021

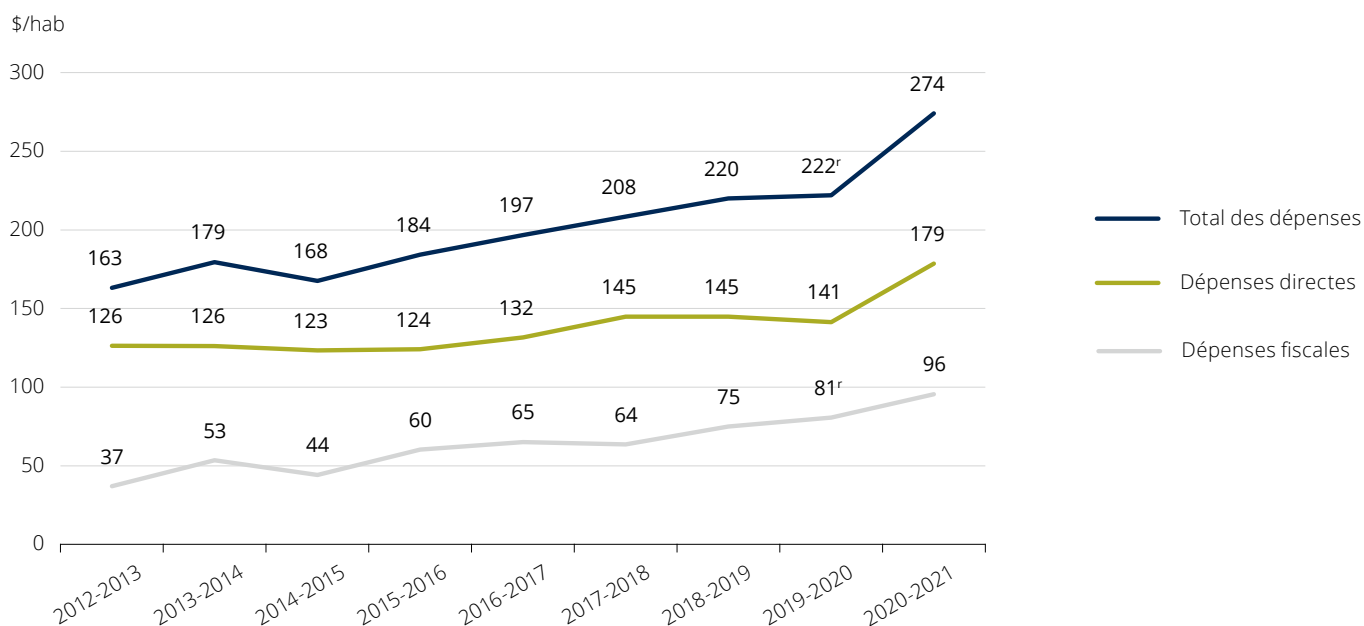
	2019-2020			2020-2021			Variation 2020-2021 / 2019-2020	
	M\$ ¹	\$/hab	%	M\$ ¹	\$/hab	%	M\$ ¹	%
Dépenses internes	498,1	58,59	26,4	511,0	59,58	21,7	12,9	2,6
Fonctionnement	408,5	48,05	21,6	438,6	51,14	18,7	30,1	7,4
Investissement	89,6	10,53	4,7	72,3	8,44	3,1	-17,2	-19,2
Dépenses externes	703,3	82,72	37,3	1 020,2	118,95	43,4	316,9	45,1
Fonctionnement	490,6	57,70	26,0	785,1	91,54	33,4	294,5	60,0
Investissement	212,7	25,02	11,3	235,1	27,41	10,0	22,4	10,5
Total des dépenses directes	1 201,4	141,31	63,7	1 531,2	178,53	65,1	329,8	27,4
Dépenses fiscales	685,9 ^r	80,68 ^r	36,3	819,5	95,55	34,9	133,6	19,5
Total	1 887,3^r	221,99^r	100,0	2 350,7	274,08	100,0	463,4	24,6

1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 1

Dépenses directes et fiscales en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant¹, Québec, 2012-2013 à 2020-2021

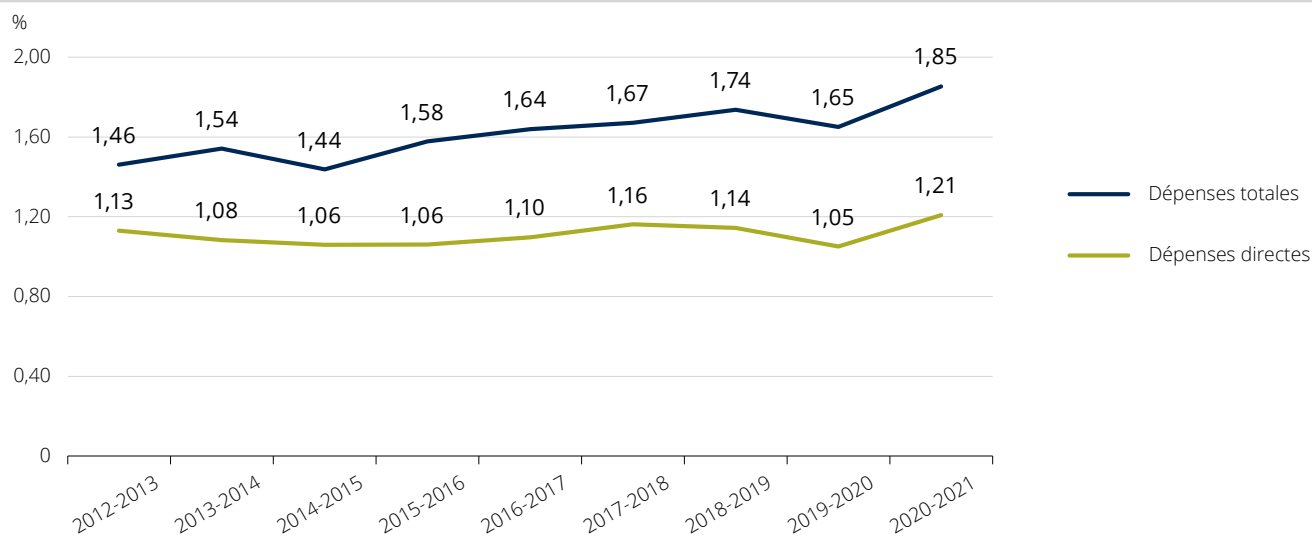


1. Les données sur la population du Québec proviennent du tableau *Population et composantes de l'accroissement démographique, Québec, 1971-2021* de l'Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/population-composantes-accroissement-demographique-quebec].

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 2

Part des dépenses directes et des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Québec selon les comptes publics¹, Québec, 2012-2013 à 2020-2021



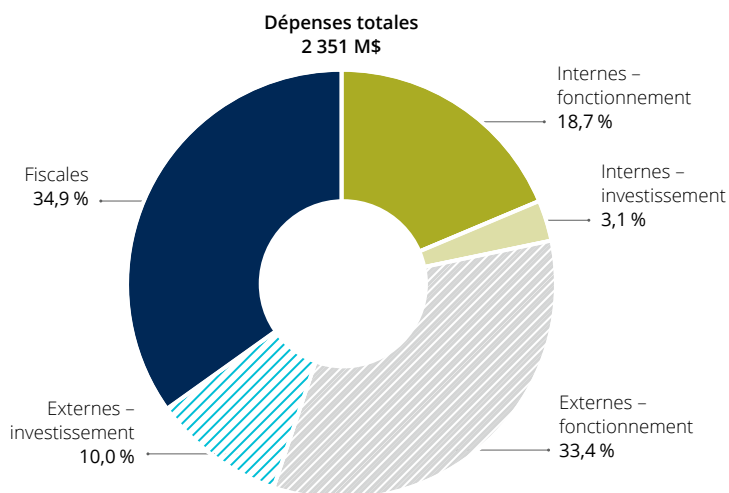
1. L'information nécessaire à ce calcul est tirée du tableau 11 du document *Données historiques depuis 1970-1971, Budget 2013-2014* du ministère des Finances et de l'Économie du Québec pour les données des années financières jusqu'à 2011-2012 et des éditions annuelles du document *Comptes publics: volume 1, États financiers consolidés du gouvernement du Québec* pour les années subséquentes.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses totales en culture ont augmenté plus que l'ensemble des dépenses consolidées du gouvernement du Québec (+ 24,6 % c. + 10,9 %) en 2020-2021². Ainsi, la part consacrée à la culture dans les dépenses consolidées des comptes publics a augmenté ; elle est passée de 1,65 % en 2019-2020 à 1,85 % en 2020-2021 (figure 2). La part des dépenses directes est de 1,21 % en 2020-2021. Notons que cette part atteint un sommet en 2020-2021, alors qu'elle avait connu un creux en 2019-2020.

Figure 3

Répartition des dépenses en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2020-2021



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Catégories de dépenses

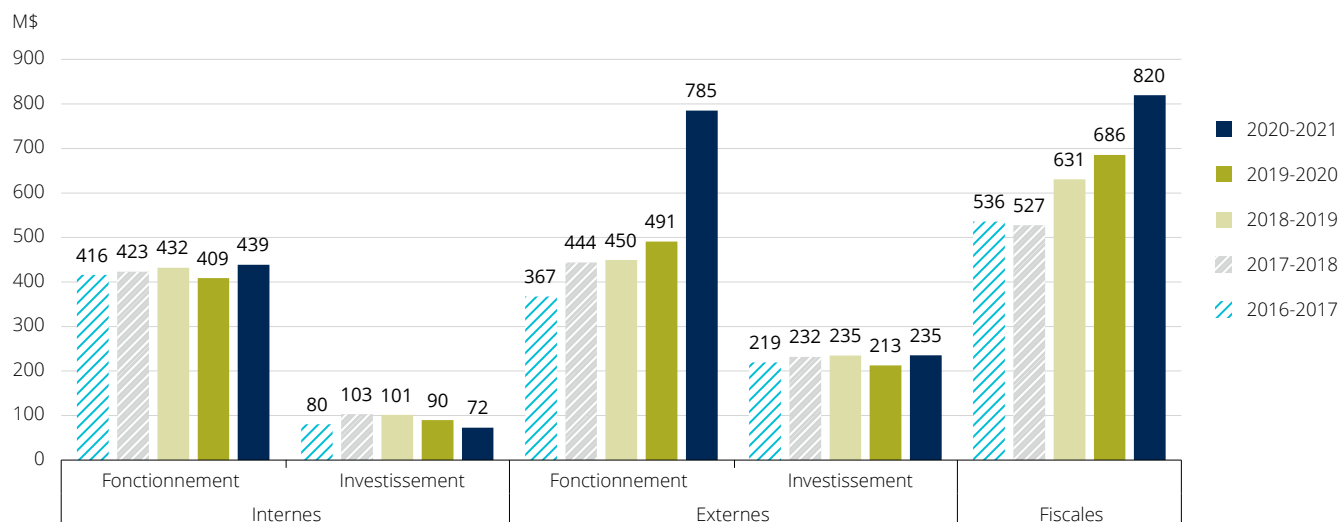
En 2020-2021, 43 % des dépenses en culture étaient externes (1 020 M\$), 35 % fiscales (820 M\$) et 22 %, internes (511 M\$) (figure 3). Les dépenses de fonctionnement³ constituent la plus grande part des dépenses internes et externes. Ainsi, les dépenses externes de fonctionnement (785 M\$, 33 % des dépenses totales) comptent pour plus du triple de celles d'investissement (235 M\$, 10 % des dépenses totales), et les dépenses

2. Les dépenses consolidées du gouvernement du Québec s'élevaient à 126,8 G\$ en 2020-2021.

3. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses en salaires et traitements des employés, les dépenses relatives aux achats de biens et de services, ainsi que les subventions, contributions et transferts de fonctionnement à des particuliers, à des associations et à des organismes, de même qu'aux administrations municipales.

Figure 4

Évolution des dépenses¹ en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2016-2017 à 2020-2021



1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

internes de fonctionnement (439 M\$, 19 % des dépenses totales) sont six fois plus importantes que celles d'investissement (72 M\$, 3 % des dépenses totales). De plus, les dépenses internes d'investissement sont la seule catégorie de dépenses à avoir diminué par rapport à 2019-2020 (-19,2 %) et par rapport à 2018-2019 (-28,6 %) (figure 4).

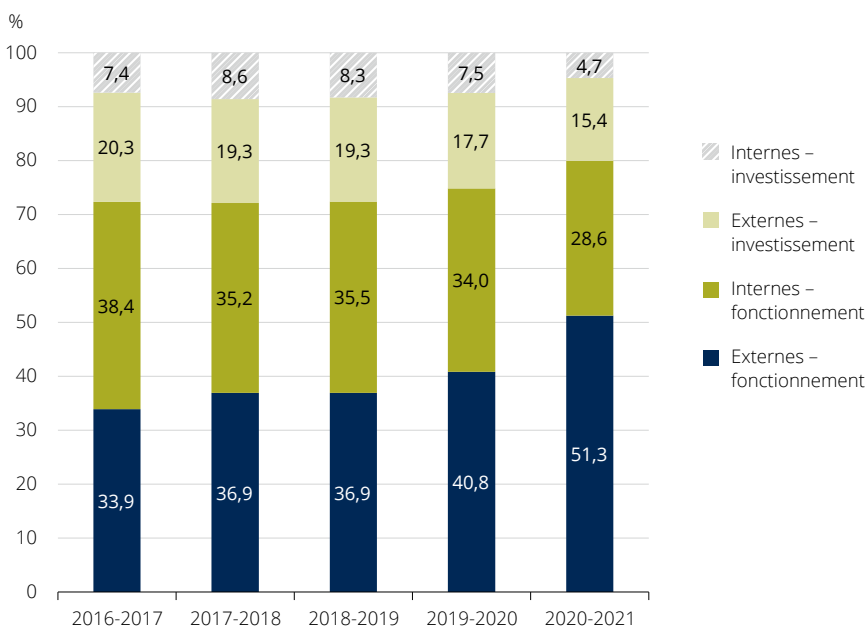
En 2020-2021, les dépenses externes de fonctionnement ont volé la vedette. Elles ont augmenté de 60 % et constituent plus de la moitié (51 %) des dépenses directes au titre de la culture en 2020 (c. 41 % en 2019-2020) (figure 5).

Dépenses selon le domaine

En 2020-2021, la moitié des dépenses totales en culture sont allées aux domaines *Cinéma et audiovisuel*, *Multimédia* et *Bibliothèques*. Comme le montrent le tableau 2 et la figure 6, le domaine *Cinéma et audiovisuel* domine (577 M\$, soit 25 % de toutes les dépenses), suivi de *Multimédia* (302 M\$, soit 13 %) et de *Bibliothèques* (292 M\$, soit 12 %). Cependant, le poids des dépenses de chaque domaine est différent selon qu'il s'agit de dépenses directes ou de dépenses fiscales.

Figure 5

Répartition des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2016-2017 à 2020-2021



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2

Dépenses internes, externes et fiscales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2020-2021

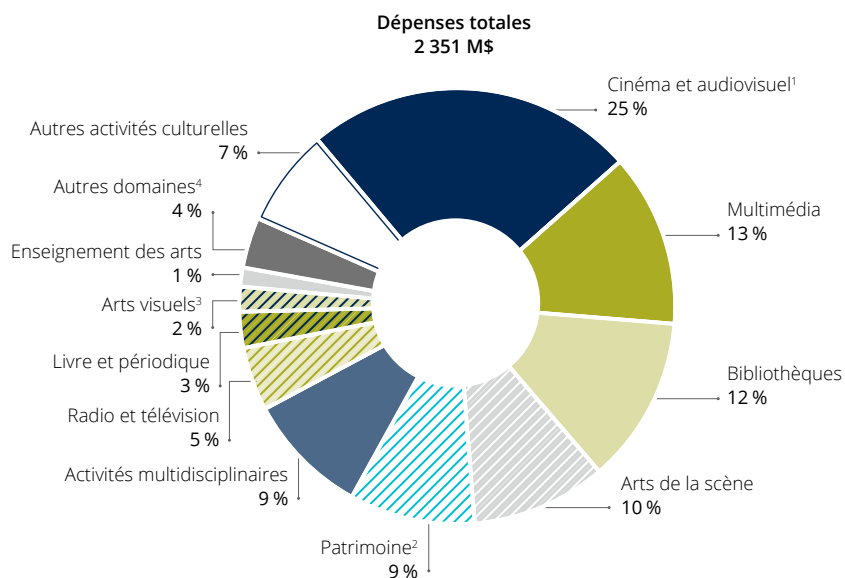
	Dépenses directes				Dépenses fiscales		Dépenses totales	
	Internes	Externes	Total	Répartition	Total	Répartition	Dépenses	Répartition
	M\$			%	M\$	%	M\$	%
Bibliothèques	165,8	125,9	291,7	19,1	—	—	291,7	12,4
Patrimoine, institutions muséales et archives	127,5	91,6	219,1	14,3	—	—	219,1	9,3
Arts de la scène	13,1	203,4	216,5	14,1	18,9	2,3	235,4	10,0
Cinéma et audiovisuel ¹	1,5	129,2	130,7	8,5	446,5	54,5	577,2	24,6
Radio et télévision	48,4	62,8	111,2	7,3	—	—	111,2	4,7
Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques	0,4	43,1	43,5	2,8	—	—	43,5	1,9
Enseignement des arts	28,8	4,1	32,9	2,2	—	—	32,9	1,4
Livre et périodique	1,1	28,0	29,1	1,9	33,8	4,1	62,9	2,7
Enregistrement sonore	0,0	11,2	11,2	0,7	1,2	0,1	12,4	0,5
Architecture et design	0,5	0,6	1,1	0,1	17,8	2,2	18,9	0,8
Multimédia	0,0	0,9	0,9	0,1	301,3	36,8	302,2	12,9
Langue française	28,3	28,8	57,1	3,7	—	—	57,1	2,4
Activités multidisciplinaires	36,2	178,8	215,1	14,0	—	—	215,1	9,1
Autres activités culturelles	59,3	111,8	171,1	11,2	—	—	171,1	7,3
Total	511,0	1 020,2	1 531,2	100,0	819,5	100,0	2 350,7	100

1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6

Répartition des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2020-2021



1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

2. Patrimoine, institutions muséales et archives.

3. Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.

4. Inclut les domaines Enregistrement sonore, Architecture et design et Langue française.

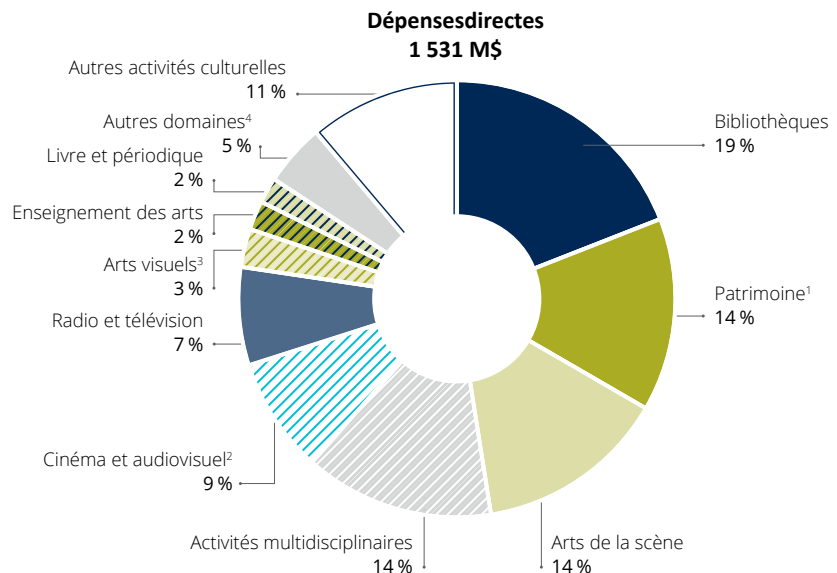
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dépenses directes

Quant aux dépenses directes, comme par le passé, trois domaines obtiennent la plus grande part en 2020-2021. La figure 7 montre que presque la moitié des dépenses directes sont effectuées dans trois domaines : *Bibliothèques* (292 M\$, soit 19 %), *Patrimoine, institutions muséales et archives* (219 M\$, soit 14 %), et *Arts de la scène* (217 M\$, soit 14 %). Or, le poids des trois principaux domaines dans le total des dépenses directes est plus faible qu'en 2019-2020. Ensemble, ils recueillent 48 % des dépenses directes effectuées en 2020-2021, alors qu'ils recueillaient 58 % en 2019-2020. Cette baisse est attribuable à une diminution des dépenses dans le domaine *Patrimoine, institutions muséales et archives* (- 36 M\$, - 14,0 %) (tableau 3 et figure 8).

Figure 7

Répartition des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2020-2021



1. *Patrimoine, institutions muséales et archives.*
2. Inclut la production télévisuelle indépendante.
3. *Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.*
4. Inclut les domaines *Enregistrement sonore, Architecture et design, Multimédia et Langue française.*

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, en millions de dollars courants et en dollars par habitant, selon le domaine, Québec, 2019-2020 et 2020-2021

	2019-2020		2020-2021		Variation 2019-2020 / 2020-2021	
	M\$	\$/hab	M\$	\$/hab	M\$	%
Bibliothèques	288,0 ^r	33,88 ^r	291,7	34,01	3,7	1,3
Patrimoine, institutions muséales et archives	254,7 ^r	29,96 ^r	219,1	25,55	- 35,6	- 14,0
Arts de la scène	160,0	18,82	216,5	25,24	56,5	35,3
Cinéma et audiovisuel ¹	38,5	4,53	130,7	15,23	92,2	239,3
Radio et télévision	83,9	9,87	111,2	12,97	27,3	32,6
Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques	30,5	3,59	43,5	5,07	13,0	42,6
Enseignement des arts	53,6	6,30	32,9	3,84	- 20,6	- 38,5
Livre et périodique	30,8	3,63	29,1	3,39	- 1,8	- 5,7
Enregistrement sonore	3,5	0,41	11,2	1,30	7,7	220,7
Architecture et design	2,2	0,26	1,1	0,13	- 1,1	- 49,5
Multimédia	1,2	0,14	0,9	0,10	- 0,3	- 26,2
Langue française	26,4	3,11	57,1	6,66	30,7	116,2
Activités multidisciplinaires	110,3	12,97	215,1	25,07	104,8	95,0
Autres activités culturelles	117,8	13,85	171,1	19,95	53,4	45,3
Total	1 201,4	141,31	1 531,2	178,53	329,8	27,4

1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

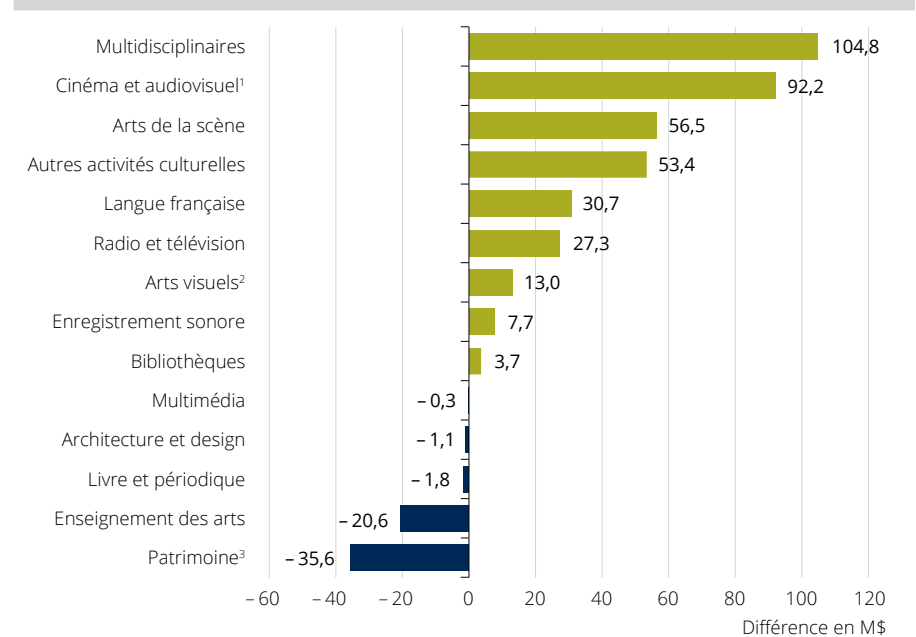
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Plusieurs domaines contribuent à la hausse des dépenses directes totales, mais l'augmentation est particulièrement importante pour le domaine *Cinéma et audiovisuel* (+ 92 M\$, soit + 239,3 %). Ce phénomène est attribuable en bonne partie aux mesures de soutien offertes dans ces secteurs en raison des incidences de la pandémie et des mesures sanitaires mises en place en 2020-2021. Ces mesures expliquent aussi une bonne partie de la hausse des dépenses dans le domaine *Arts de la scène* (+ 56 M\$, soit + 35,3 %).

Les dépenses déclarées pour des activités multidisciplinaires ont aussi augmenté de manière importante en 2020-2021 (+ 105 M\$, soit + 95,0 %). À première vue, ce résultat peut laisser perplexe étant donné que cela comprend les festivals, dont la plupart ont été annulés pendant la période en question. Or, au moins trois facteurs ont contribué à la hausse observée. Premièrement, ces activités ont bénéficié de mesures d'aide en lien avec la crise sanitaire. Deuxièmement, des activités qui auraient normalement été comprises dans un domaine précis ont été offertes par une multitude d'autres moyens. Par exemple, des spectacles en arts de la scène qui devaient être présentés devant public ont été revus pour pouvoir faire l'objet d'une captation et d'une diffusion sur le Web. Finalement, des changements administratifs peuvent avoir eu un impact sur la façon dont certaines dépenses ont été réparties.

Figure 8

Variation des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, entre 2019-2020 et 2020-2021



1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

2. *Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques.*

3. *Patrimoine, institutions muséales et archives.*

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dépenses fiscales

Lorsqu'on tient compte des dépenses fiscales, le domaine *Cinéma et audiovisuel* domine (577 M\$, soit 25 % de toutes les dépenses), suivi de *Multimédia* (302 M\$, soit 13 %) (figure 6). En 2020-2021, le premier a reçu 54 % des dépenses fiscales (tableau 4). Cependant, au moins deux tiers du montant pour ce domaine ont été attribués à des services de production cinématographique et télévisuelle où la croissance est plus importante (+ 25,0 %) que pour les autres cibles des crédits d'impôt pour ce domaine (+ 14,9 % pour la production québécoise et le doublage)⁴. Le domaine *Multimédia* a le deuxième rang avec 37 %. Viennent ensuite,

en ordre décroissant des crédits attribués, les domaines *Livre et périodique* (34 M\$, 4 % des dépenses fiscales) *Arts de la scène* (19 M\$, 2 %), *Architecture et design* (18 M\$, 2 %), et *Enregistrement sonore* (1 M\$, 0,1 %). La hausse remarquable pour le domaine *Livre et périodique* (+ 383 %) s'explique par la mise en place de nouveaux crédits d'impôt pour la transformation numérique d'une entreprise de la presse d'information écrite (2019-2020) et pour le soutien à la presse d'information écrite (2020-2021).

4. La croissance des dépenses fiscales au titre des services de production reflète la progression du volume des services de production depuis plusieurs années. Voir Institut de la Statistique, Observatoire de la culture et des communications du Québec (2022). *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec*. [En ligne]. statistique.quebec.ca/fr/document/profil-de-lindustrie-audiovisuelle-au-quebec.

Tableau 4

Dépenses fiscales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2019-2020 et 2020-2021

	2019-2020		2020-2021		Variation 2020-2021 / 2019-2020	
	M\$ ¹	%	M\$ ¹	%	M\$ ¹	%
Cinéma et audiovisuel	367,1	53,5	446,5	54,5	79,4	21,6
Production québécoise et doublage ²	122,9	17,9	141,2	17,2	18,3	14,9
Services de production ³	244,2	35,6	305,3	37,3	61,1	25,0
Multimédia	272,7	39,8	301,3	36,8	28,6	10,5
Livre et périodique	7,0 ^r	1,0 ^r	33,8	4,1	26,8	382,9 ⁴
Arts de la scène	20,2	2,9	18,9	2,3	-1,3	-6,4
Architecture et design	17,8	2,6	17,8	2,2	0,0	—
Enregistrement sonore	1,1	0,2	1,2	0,1	0,1	9,1
Total (Domaines et secteurs d'activité)	685,9^r	100,0	819,5	100,0	133,6	19,5

1. En millions de dollars courants.

2. Crédits d'impôt remboursables pour la production cinématographique et télévisuelle et crédits d'impôt remboursables pour le doublage de films.

3. Crédits d'impôt remboursables pour les services de production cinématographique et télévisuelle.

4. La forte hausse s'explique par la mise en place des crédits d'impôt pour la transformation numérique d'une entreprise de la presse d'information écrite (à partir de 2019-2020) et pour le soutien à la presse. d'information écrite (2020-2021).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Domaines et catégories de dépenses

Le poids relatif de chaque catégorie de dépense varie considérablement d'un domaine à l'autre (figure 9). De plus, pour certains domaines, la part de chaque catégorie est très différente en 2020-2021 à cause des fortes hausses des dépenses externes et du nouveau crédit d'impôt pour la presse écrite.

D'un côté, le domaine *Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques* demeure celui où la part des dépenses externes est la plus élevée (99 % des dépenses totales en 2020-2021 et 98 % en 2019-2020). Les dépenses externes ont augmenté suffisamment dans deux domaines pour hisser ces derniers au deuxième et troisième rang en 2020-2021 :

- *Enregistrement sonore* : de 76 % en 2019-2020 à 90 % en 2020-2021 ;
- *Arts de la scène* : de 64 % en 2019-2020 à 86 % en 2020-2021.

De l'autre côté, le domaine *Langue française*, qui se distinguait pour sa part de dépenses internes (83 % en 2019-2020), a bénéficié d'une hausse significative des dépenses externes qui a fait passer la part de ces dernières de 17 % en 2019-2020 à 50 % et a réduit celle des dépenses internes à 50 %. Pour le domaine *Enseignement des arts*, on observe le contraire : une baisse des dépenses externes a fait passer la part des dépenses internes à 88 % en 2020-2021 (c. 54 % en 2019-2020). Ce revirement s'explique en partie par le fait que les dépenses

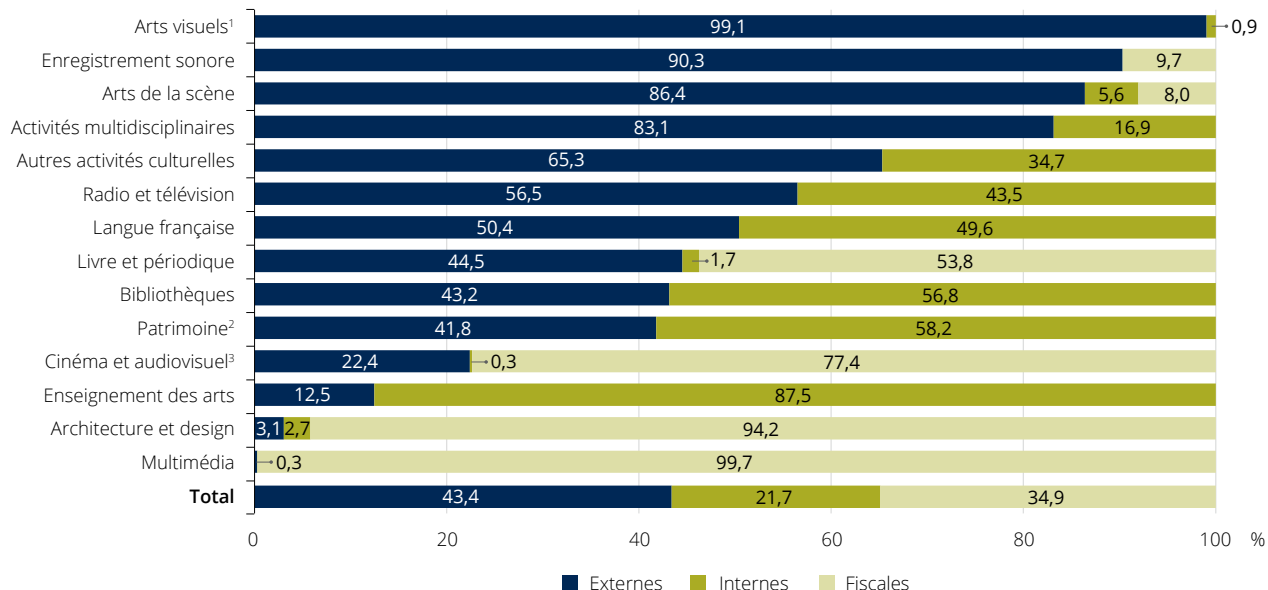
externes dans ce domaine étaient beaucoup plus élevées en 2019-2020 que par le passé⁵.

Enfin, les dépenses fiscales constituent toujours la part la plus importante des dépenses pour les domaines *Multimédia* (99,7 % en 2020-2021 et 99,6 % en 2019-2020) et *Architecture et design* (94 % en 2020-2021 et 89 % en 2019-2020). Ces dépenses sont aussi très importantes pour le domaine *Cinéma et audiovisuel* (77 % en 2020-2021), mais la part est plus faible qu'en 2019-2020 (91 %) en raison d'une hausse plus importante des dépenses externes (+ 93 M\$) que des dépenses fiscales (+ 79 M\$).

5. Il y avait notamment eu une hausse de 171,5 % des dépenses externes pour ce domaine entre 2018-2019 et 2019-2020.

Figure 9

Répartition des dépenses en culture de l'administration publique québécoise par domaine selon la catégorie de dépense, Québec, 2020-2021



1. Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.
2. Patrimoine, institutions muséales et archives.
3. Inclut la production télévisuelle indépendante.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dépenses directes pour la culture selon les régions administratives

En ce qui concerne la répartition régionale des dépenses directes en culture pour 2020-2021, l'enquête de l'Observatoire révèle sans surprise que ce sont les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale qui reçoivent la plus grande part des sommes octroyées (tableau 5). Au total, 74 % des dépenses directes pour la culture ont été effectuées dans ces deux régions. Celles-ci se partagent une très grande partie des dépenses internes (83 %) et plus des deux tiers des dépenses externes (70 %).

Ces régions recueillent respectivement 54 % (832 M\$) et 20 % (304 M\$) du montant total injecté dans l'ensemble du Québec. La part des dépenses directes effectuées dans les autres régions se situe entre 0,1 % (2 M\$, Nord-du-Québec) et 5 % (75 M\$, Montérégie). Les dépenses hors Québec⁶ équivalent à 0,2 % (3 M\$) du total des dépenses directes en culture.

Dans presque toutes les régions, les dépenses directes ont augmenté entre 2019-2020 et 2020-2021 (tableau 6 et figure 10). L'augmentation la plus importante est observée dans la région de Laval (+ 92,1 %), qui est suivie par Lanaudière (+ 47,4 %), le Centre-du-Québec (+ 47,0 %), les Laurentides (+ 45,4 %) et la Montérégie (+ 40,7 %).

6. Les dépenses hors Québec comprennent notamment des dépenses pour les maisons du Québec à l'étranger ainsi que pour les activités de recherche sur la culture et les arts réalisée dans des centres à l'extérieur du territoire québécois. La grande partie des dépenses hors Québec est liée au domaine des activités multidisciplinaires.

Tableau 5

Dépenses directes internes et externes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative Québec, 2020-2021

	Dépenses internes		Dépenses externes		Total dépenses directes		
	M\$ ¹	Répartition (%)	M\$ ¹	Répartition (%)	M\$ ¹	\$/hab	Répartition (%)
Bas-Saint-Laurent (01)	6,8	1,3	17,2	1,7	24,0	121,01	1,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	8,1	1,6	25,1	2,5	33,2	119,19	2,2
Capitale-Nationale (03)	180,0	35,2	124,2	12,2	304,2	401,99	19,9
Mauricie (04)	6,1	1,2	20,1	2,0	26,2	95,70	1,7
Estrie (05)	6,1	1,2	32,6	3,2	38,7	116,12	2,5
Montréal (06)	244,8	47,9	586,8	57,5	831,6	401,32	54,3
Outaouais (07)	7,0	1,4	17,5	1,7	24,5	60,97	1,6
Abitibi-Témiscamingue (08)	5,4	1,1	15,0	1,5	20,5	138,27	1,3
Côte-Nord (09)	2,7	0,5	6,9	0,7	9,7	106,64	0,6
Nord-du-Québec (10)	0,3	0,1	2,0	0,2	2,3	48,80	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	3,8	0,8	11,8	1,2	15,6	172,28	1,0
Chaudière-Appalaches (12)	5,3	1,0	19,9	2,0	25,3	58,35	1,6
Laval (13)	3,4	0,7	16,3	1,6	19,7	44,62	1,3
Lanaudière (14)	3,7	0,7	20,6	2,0	24,4	46,46	1,6
Laurentides (15)	8,5	1,7	27,3	2,7	35,7	56,57	2,3
Montérégie (16)	15,4	3,0	59,7	5,9	75,1	46,85	4,9
Centre-du-Québec (17)	2,9	0,6	14,7	1,4	17,6	69,78	1,1
Hors Québec	0,4	0,1	2,5	0,2	2,9	...	0,2
Total	511,0	100,0	1 020,2	100,0	1 531,2	178,53	100,0

1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, 2019-2020 et 2020-2021

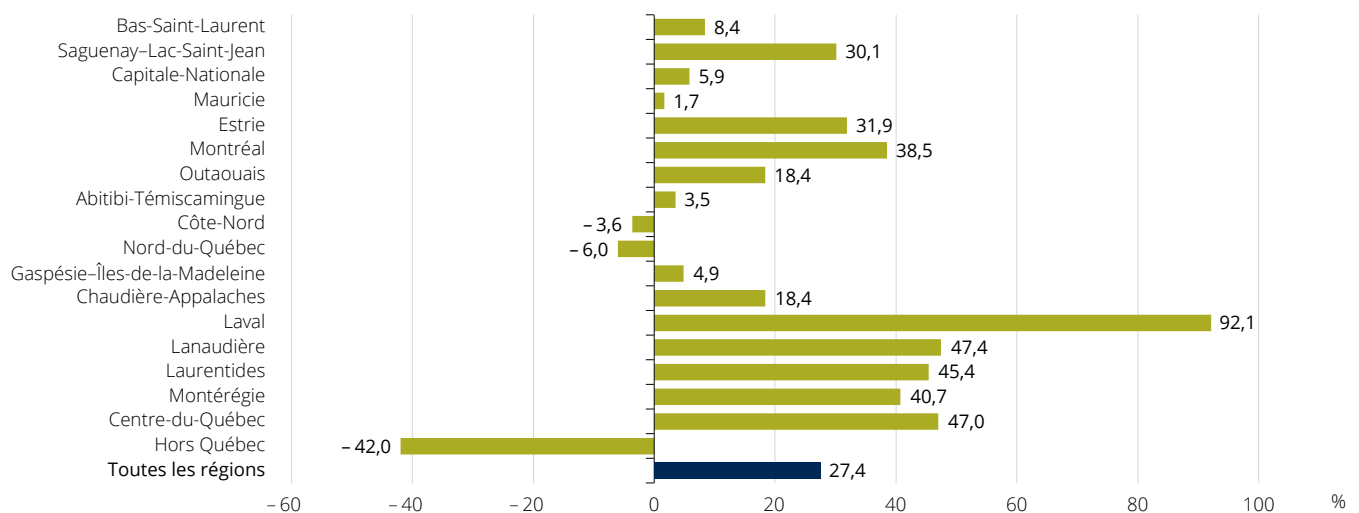
	2019-2020	2020-2021	Variation 2020-2021 / 2019-2020	
	M\$ ¹		M\$ ¹	%
Bas-Saint-Laurent (01)	22,1	24,0	1,9	8,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	25,6	33,2	7,7	30,1
Capitale-Nationale (03)	287,4	304,2	16,8	5,9
Mauricie (04)	25,8	26,2	0,4	1,7
Estrie (05)	29,4	38,7	9,4	31,9
Montréal (06)	600,4	831,6	231,3	38,5
Outaouais (07)	20,7	24,5	3,8	18,4
Abitibi-Témiscamingue (08)	19,8	20,5	0,7	3,5
Côte-Nord (09)	10,0	9,7	-0,4	-3,6
Nord-du-Québec (10)	2,4	2,3	-0,1	-6,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	14,9	15,6	0,7	4,9
Chaudière-Appalaches (12)	21,3	25,3	3,9	18,4
Laval (13)	10,3	19,7	9,5	92,1
Lanaudière (14)	16,5	24,4	7,8	47,4
Laurentides (15)	24,6	35,7	11,2	45,4
Montérégie (16)	53,4	75,1	21,7	40,7
Centre-du-Québec (17)	11,9	17,6	5,6	47,0
Hors Québec	5,0	2,9	-2,1	-42,0
Total général	1 201,4	1 531,2	329,8	27,4

1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10

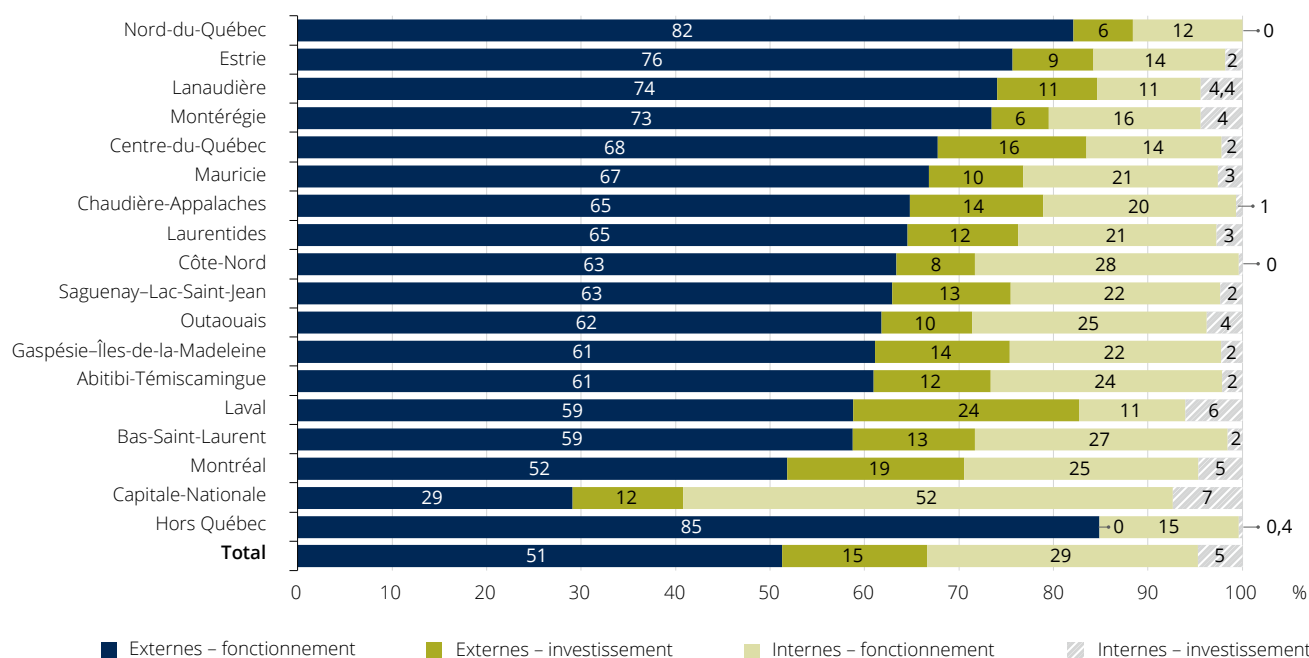
Variation des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, entre 2019-2020 et 2020-2021



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11

Répartition des dépenses directes en culture dans les régions administratives selon la catégorie de dépenses, Québec, 2020-2021



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Régions et catégories de dépenses

Pour toutes les régions à l'exception de celle de la Capitale-Nationale, les sommes engagées par l'administration publique en 2020-2021 sont principalement des dépenses externes (figure 11). La majorité de ces dépenses vont au fonctionnement, c'est-à-dire qu'elles sont attribuées aux artistes, aux associations et organismes, et aux administrations municipales, sous la forme de subventions, de prix, d'aide financière et de transferts aux établissements (musées, archives et bibliothèques).

Dans la Capitale-Nationale, les sommes engagées en culture par l'administration publique en 2020-2021 sont principalement des dépenses internes (59 %) et visent plus spécifiquement le fonctionnement (52 %), c'est-à-dire les dépenses au titre des salaires et traitements pour tous les

employés ainsi que les achats de biens et services. Cette situation est due à la présence dans cette région de grandes institutions culturelles (Musée de la civilisation, Musée national des beaux-arts du Québec, Société du Grand théâtre de Québec, etc.) et des bureaux d'organismes gouvernementaux (ministère de la Culture et des Communications, Centre de conservation du Québec, Conseil des arts et des lettres du Québec, etc.) dont l'action couvre l'ensemble du territoire québécois.

Montréal arrive au second rang quant à la part des dépenses internes les plus élevées (29 %). Comme dans la région de la Capitale-Nationale, on y trouve d'importantes institutions culturelles et sociétés d'État comme la Société de développement des entreprises culturelles, le Musée d'art

contemporain, la Place des arts, etc. Par ailleurs, les dépenses externes (587 M\$) y sont aussi très importantes, car la région compte une grande concentration d'artistes, d'organismes et d'entreprises culturelles. En fait, la région de Montréal reçoit 58 % des dépenses externes totales injectées dans l'ensemble du Québec (tableau 5). Les régions où les dépenses externes de fonctionnement sont proportionnellement les plus importantes, en dehors des régions centrales, sont le Nord-du-Québec, l'Estrie, Lanaudière et la Montérégie. Ces dépenses représentent entre 73 % et 82 % pour ces régions. Par ailleurs, la Montérégie va chercher 6 % (60 M\$) de l'ensemble des dépenses externes et l'Estrie, 3 % (33 M\$).

Tableau 7

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant, selon la région administrative Québec, 2019-2020 et 2020-2021

	2019-2020	2020-2021	Variation 2020-2021 / 2019-2020	
	\$/hab		\$/hab	%
Bas-Saint-Laurent (01)	111,98	121,01	9,03	8,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	91,94	119,19	27,25	29,6
Capitale-Nationale (03)	382,51	401,99	19,48	5,1
Mauricie (04)	95,13	95,70	0,58	0,6
Estrie (05)	89,19	116,12	26,93	30,2
Montréal (06)	290,74	401,32	110,58	38,0
Outaouais (07)	52,03	60,97	8,94	17,2
Abitibi-Témiscamingue (08)	133,87	138,27	4,40	3,3
Côte-Nord (09)	110,52	106,64	-3,88	-3,5
Nord-du-Québec (10)	52,23	48,80	-3,43	-6,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	164,80	172,28	7,48	4,5
Chaudière-Appalaches (12)	49,74	58,35	8,61	17,3
Laval (13)	23,39	44,62	21,23	90,8
Lanaudière (14)	32,05	46,46	14,42	45,0
Laurentides (15)	39,62	56,57	16,95	42,8
Montérégie (16)	33,70	46,85	13,14	39,0
Centre-du-Québec (17)	47,90	69,78	21,88	45,7
Total	141,31	178,53	37,22	26,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dépenses directes par habitant

L'administration publique québécoise a consacré au titre de la culture tout près de 400 \$ par habitant dans les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal en 2020-2021 (tableau 7). Dans les autres régions, cette dépense oscille entre 44,62 \$ (Laval) et 172,28 \$ (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) par habitant.

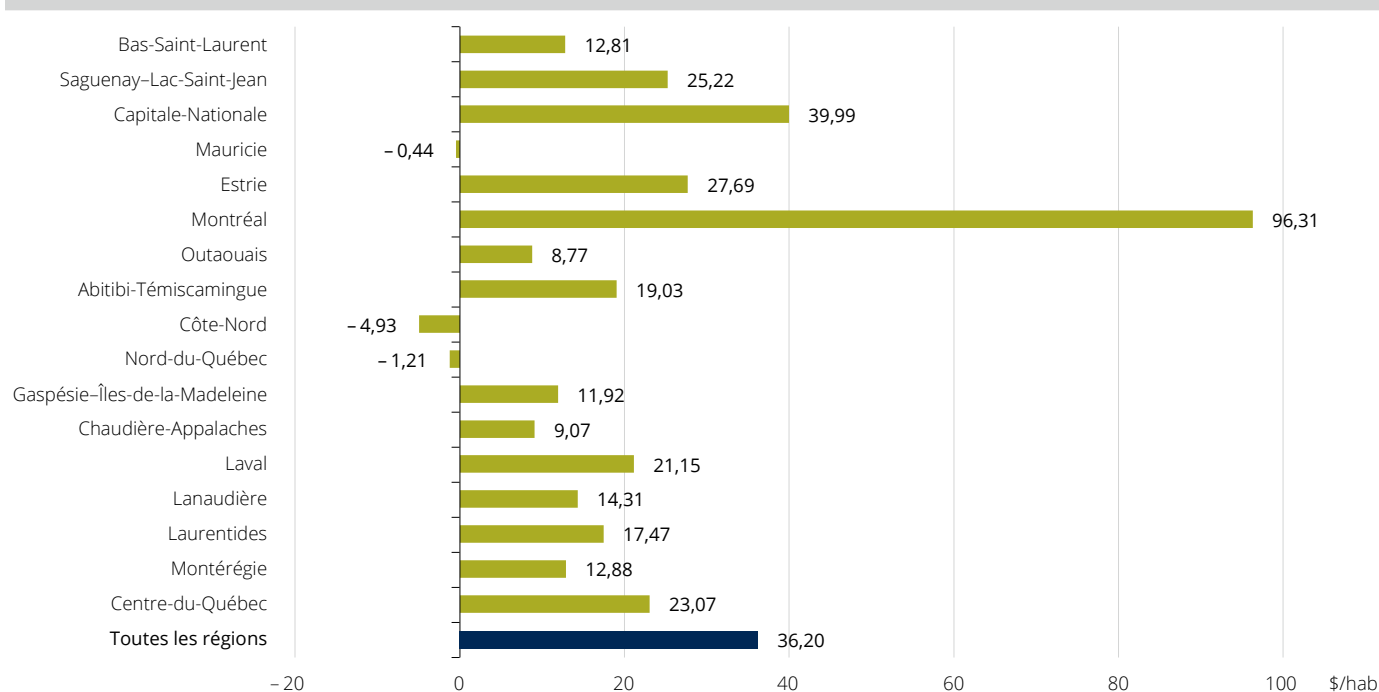
Les dépenses par habitant ont augmenté dans presque toutes les régions administratives. Les hausses proportionnelles les plus importantes ont eu lieu dans les régions de Laval (+ 90,8 %), du Centre-du-Québec (+ 45,7 %), de Lanaudière (+ 45,0 %) et des Laurentides (+ 42,8 %). Les dépenses par habitant ont diminué dans les régions de la Côte-Nord (- 3,5 %) et du Nord-du-Québec (- 6,6 %).

Comme pour l'ensemble du Québec, l'augmentation des dépenses dans les régions qui enregistrent des hausses en 2020-2021 s'explique généralement par une hausse des dépenses externes⁷. La région de Montréal se démarque à ce titre, avec une hausse de 96,31 \$ par habitant (figure 12). Trois autres régions ont connu des hausses de plus de 25 \$ par habitant : la Capitale-Nationale (+ 39,99 \$), l'Estrie (+ 27,69 \$) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 25,22 \$).

7. La Mauricie est une exception ; les dépenses externes par habitant ont diminué parce que la population a augmenté plus que cette catégorie de dépenses.

Figure 12

Variation des dépenses externes en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant, selon la région administrative, Québec, entre 2019-2020 et 2020-2021



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Conclusion

Les résultats de l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture* montrent que les dépenses en culture ont beaucoup augmenté en 2020-2021. Exceptionnellement, le bond dans les dépenses directes dépasse la croissance des dépenses fiscales entre 2019-2020 et 2020-2021. Ce résultat témoigne des réactions des ministères et organismes du gouvernement du Québec aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel, durement frappé par les mesures sanitaires. On observe notamment une hausse de 60 % des dépenses externes de fonctionnement sous forme d'aide financière aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de

la culture, essentiellement sous forme de subventions, de même qu'aux administrations municipales.

Le domaine *Cinéma et audiovisuel* étant l'un des principaux bénéficiaires des dépenses directes et fiscales additionnelles, sa part dans les dépenses totales atteint le quart des dépenses totales (25 %) en 2020-2021, alors qu'elle était de 21 % en 2019-2020. En même temps, et pour la première fois, la part des trois domaines historiquement les plus importants dans les dépenses directes (*Bibliothèques, Patrimoine, institutions muséales et archives, et Arts de la scène*) est tombée sous la barre des 50 % des dépenses directes en 2020-2021 et s'est établi à 48 %.

Comme on a pu l'observer, la plus grande part des dépenses culturelles est allée aux régions centrales de Montréal et de la Capitale-Nationale, mais les dépenses directes ont tout de même augmenté dans 15 des 17 régions administratives en 2020-2021. On retiendra aussi que dans toutes les régions, sauf la Capitale-Nationale, au moins la moitié des dépenses directes en culture sont des dépenses externes de fonctionnement en 2020-2021. En 2019-2020, c'était le cas pour 11 des 17 régions.

Notes méthodologiques

L'Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture est menée chaque année auprès des ministères, organismes, commissions, conseils, fonds spéciaux et entreprises publiques qui contribuent à différents domaines des arts et de la culture au Québec¹. Pour l'exercice financier 2020-2021, 32 ministères et organismes ont déclaré avoir effectué des dépenses dans l'un ou l'autre des domaines culturels étudiés par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec. La liste des ministères et organismes visés par l'enquête est mise à jour chaque année.

Cette enquête est un recensement. Le taux de réponse est de 100 %. Les données sont recueillies de manière à ce qu'il n'y ait pas de double compte. Enfin, parce que les données portent notamment sur de l'aide financière (subventions, bourses, prix, etc.), les dépenses déclarées par les ministères et organismes sont comptabilisées en dollars courants à l'instar des dépenses consolidées des comptes publics.

Les ministères et les organismes déclarent leurs dépenses réelles brutes. Les **dépenses directes** au titre de la culture sont réparties en deux grandes catégories :

- Les **dépenses internes** de fonctionnement et d'investissement. Les dépenses de fonctionnement représentent les dépenses en salaires et traitements des employés ainsi que les dépenses relatives aux achats de biens et de services. Les dépenses d'investissement sont celles relatives à l'achat de terrains, d'équipements, de matériel ou d'immeubles, ou à la construction de ces derniers.
- Les **dépenses externes**. Cette catégorie regroupe les subventions et les contributions de fonctionnement et d'investissement aux arts et à la culture. Ces dépenses constituent l'aide financière accordée aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales.

Soulignons qu'à partir de l'exercice financier 2012-2013, l'enquête compile aussi les dépenses relatives aux crédits d'impôt remboursables en culture. L'ajout de cette catégorie de dépenses dans les statistiques compilées par l'Observatoire est important. Cette mesure fait suite à l'adoption en 2012 par le ministère des Finances du Québec² d'une norme de comptabilisation des dépenses qui veut que certaines dépenses fiscales soient classées dans les dépenses plutôt que dans les diminutions de revenus, comme c'était le cas auparavant. Ainsi, une troisième catégorie de dépenses complète les deux catégories décrites précédemment :

- **Les dépenses fiscales**. Le ministère des Finances du Québec fournit les données relatives aux crédits d'impôt remboursables pour les domaines culturels *Livre et périodique, Arts de la scène, Cinéma et audiovisuel, Enregistrement sonore, Multimédia et Architecture et design*.

Enfin, le maintien dans l'enquête des dépenses relatives à la langue française a été jugé pertinent, car elles ne sont compilées dans aucune autre source. Les données qui s'y rapportent correspondent aux dépenses engagées au titre de la protection, de la promotion et du développement de la langue française ainsi que les subventions versées à cet effet.

1. Pour des explications complètes sur les concepts et les définitions de l'enquête, consulter la page *Note méthodologique de l'enquête sur le site de l'Institut de la statistique du Québec* [statistique.quebec.ca/fr/document/dépenses-culture-administration-publique-quebecoise-donnees].

2. MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2012), *Dépenses fiscales Édition 2011*. [En ligne], Québec, le Ministère, 384 p. [www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2011.pdf].

Merci aux ministères et organismes participants

L'Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture est réalisée grâce à la collaboration des ministères et organismes sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement.

Dans la collection *Optique culture*

Derniers numéros

n° 88	Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et les organismes du secteur des arts de la scène au Québec	Mai 2023
n° 87	Consommation de contenus culturels sur Internet en 2018 et 2020	Mai 2023
n° 86	Les dépenses en culture des municipalités en 2020	Février 2023
n° 85	La fréquentation des institutions muséales en 2021	Décembre 2022
n° 84	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2021	Octobre 2022
n° 83	Le marché québécois de la musique enregistrée en 2021	Juin 2022
n° 82	La fréquentation des cinémas en 2021	Mai 2022

Signes conventionnels

- % Pour cent ou pourcentage
- M\$ Millions de dollars
- x Donnée confidentielle
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- .. Donnée non disponible
- Néant ou zéro

Notice bibliographique suggérée

MARCEAU, Sylvie (2023). « Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2020-2021 », *Optique culture*, [En ligne], n° 89, juin, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-17. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/depenses-culture-administration-publique-quebecoise-2020-2021.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Sylvie Marceau

Observatoire de la culture et des communications du Québec :

Geneviève Béliveau-Paquin, Directrice
Jimmy Quirion, technicien

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2023
ISSN 1925-4202 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction